



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE PAUL VI
AUX CAPITAINES RÉGENTS DE SAINT-MARIN,
MM. MEONIDA SUZZI-VALLI ET STELVIO MONTIRONI***

Mercredi 3 juillet 1963

Il Nous est très agréable de vous souhaiter une cordiale bienvenue, Messieurs les Capitaines Régents de Saint-Marin, qui, à l'aurore de Notre Pontificat, venez Nous apporter le salut affectueux respectueux de la franche et forte population de la République de Saint-Marin. Nous avons eu, en effet, le très vif plaisir d'apprendre que vous faisiez partie des Missions extraordinaires venues à Rome à l'occasion de Notre couronnement. Et maintenant votre présence ici Nous apporte confirmation des sentiments de participation sentie avec lesquels les chers fils de votre glorieuse République ont vécu, en communion avec l'entière famille des croyants, les moments, si lourds de promesse et de vœux, des récentes vicissitudes de l'Église. Aussi Nous plaît-il de voir derrière vous, également tous vos concitoyens exultants, chez qui le noble héritage d'un passé libre et généreux, le caractère ouvert et honnête, l'hospitalité vantée, faite de grâce et de distinction, et surtout la fidélité aux grands idéaux de droiture, de liberté et de paix, ajoutent d'illustres mérites à la pureté de l'antique foi catholique, reçue du saint fondateur de la ville aux cent tours. Et c'est précisément là le sens que Nous voulons donner à la rencontre de ce jour, que Nous désirions tant : un témoignage de foi et d'amour au Christ, Roi immortel et invisible des siècles (1 *Tim.* 1, 17) ; un acte de dévotion franche et convaincue à l'Église, qui continue dans le monde son œuvre de sanctification, de magistère, de sollicitude pastorale. L'histoire séculaire de la méritante République puise là le secret de sa vitalité, la force de ses règlements et surtout la fraîcheur de ses prérogatives qui font l'admiration des plus grandes nations : le désir sincère et tenace de liberté et de justice. Tel a été, au cours des siècles, l'héritage glorieux de votre République; et telle est, nous le savons, la voie que vous suivez aujourd'hui et que vous continuerez à suivre dans l'avenir, en vue de son développement croissant, de ses affirmations pacifiques, dans le concert ordonné des peuples. Dans Notre prière, que Nous vous promettons constante et ardente, Nous demandons au Seigneur, par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie et de saint Marin, la plénitude des dons célestes sur la chère République, pour la prospérité et le bonheur chrétiens des individus et des familles. Et Nous avons plaisir à vous donner, en gage de Nos prières, la Bénédiction apostolique que Nous faisons descendre de tout cœur sur vous et l'entière population de Saint-

Marin.

**L'Osservatore Romano. Edition Hebdomadaire en langue française, n.28 p.3.*
